

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR TRAITEMENTS DES MATERIAUX

Option B - Traitements de surface

Session 2001

E4- Epreuve écrite à caractère scientifique et technique.

Sous-épreuve U.4.1. : Sciences physiques appliquées

Coefficient : 4

Durée totale : 4 heures : soit 2 heures pour la partie commune et 2 heures pour la partie spécifique à l'option.

Cette sous-épreuve comprend :

- une partie commune aux options A et B :

Le sujet est composé de 3 pages numérotées de 1/6 à 3/6, il comporte une annexe à rendre avec la copie.

- une partie spécifique à l'option B :

Le sujet est composé de 3 pages numérotées de 4/6 à 6/6, il comporte une annexe à rendre avec la copie.

Les candidats traiteront chaque partie sur des copies séparées.

*Les calculatrices de poche sont autorisées conformément à la circulaire N°99-186
du 16 novembre 1999.*